

Les syndicats des impôts bataillent contre le transfert de l'enregistrement

Ajoutez le besoin de faire des économies à la dématérialisation de l'administration et vous obtiendrez des restructurations. Les projets évoqués mardi à Arras portent sur la réorganisation des Finances publiques dans le Pas-de-Calais. Des services sont visés à Béthune, Lillers, Isbergues et Saint-Venant.

PAR REYNALD CLOUET
rclouet@lavoixdunord.fr

BÉTHUNE. Faire le pied de grue à 13 h 30 devant la grille baissée du centre des Finances publiques, rue Guynemer, pour finalement se rendre compte que le public n'est plus reçu les mercredi, jeudi et vendredi après-midi, c'est une scène classique depuis que la direction départementale a diminué l'amplitude des horaires d'accueil, l'an passé. La prochaine restructuration – elle prendra effet le 1^{er} janvier 2017 – risque aussi de faire grincer les dents si Bercy s'obstine. Elle mobilise déjà contre elle des fonctionnaires. Plusieurs syndicats sont montés au créneau, comme le précisent Romain Pérasse (CGT Finances publiques 62) et Sandrine Buquet (Solidaires Finances publiques).

« Bercy doit encore valider les propositions de la direction départementale, avant l'été selon W. Glavieux.

Le projet dont on parle s'applique au Pas-de-Calais (lire ci-dessous). Il comprend plusieurs volets. Il était à l'ordre du jour des deux derniers comités techniques locaux, auxquels a participé Sandrine Buquet le mardi 19 et 26 avril à Arras. Selon les délégués syndicaux de la CGT et de Solidaires, la dernière mouture du projet a acté la fusion de la trésorerie d'Isbergues et Lillers. Les contribuables ne pour-

ront plus payer leurs impôts à Saint-Venant. Le service des impôts des entreprises (SIE) basé à Lillers sera transféré à Béthune. « Pour obtenir des informations, les artisans d'Aire-sur-la-Lys devront courir jusqu'à Béthune », maugrée Romain Pérasse.

LE PÔLE ENREGISTREMENT DANS LA TOURNANTE

Si Bercy doit encore valider les propositions de la direction départementale – avant l'été selon Wilfried Glavieux de Solidaires –, les syndicalistes ont le sentiment d'avoir remporté une bataille concernant la fermeture du pôle enregistrement du centre des Finances publiques, à Béthune (1). Elle était prévue dans le document présenté le 19 avril. Les agents, la direction béthunoise et les syndicats ont fait front contre ce projet. Ils espèrent obtenir le statu quo.

Si une telle fermeture intervenait, en fonction de leur lieu d'habitation, les usagers devraient se rendre non plus à Béthune mais à Arras ou Boulogne-sur-Mer pour déposer des actes authentiques relatifs à des transmissions de patrimoine (donations, successions, assurances vie...) ou pour l'enregistrement des actes relatifs à la vie des entreprises (création de société, cession...).

Pas une très bonne nouvelle pour « les personnes âgées en deuil qui n'y connaissent rien en matière de déclaration de succession, qui ont besoin de conseils et n'ont pas les moyens de s'offrir les services d'un notaire », tance le syndicaliste. D'où la forte mobilisation pour sauver ce service de proximité. ■

1. Le pôle enregistrement à Béthune est compétent pour les secteurs de Béthune, Bruy-La-Buissière, Lillers et Saint-Omer.



Sandrine Buquet (Solidaires) et Romain Pérasse (CGT) espèrent un sursis pour le pôle enregistrement du centre des Finances publiques de Béthune. Eux militent pour une fusion de ce pôle avec le service de la publicité foncière, sans perte de postes.

TROIS QUESTIONS A...

M^r PASCAL BULOT,
notaire à Auchel

« Une atteinte aux libertés individuelles »

Il y a trente ans, M^r Pascal Bulot se rendait une fois par jour au pôle enregistrement à Lillers. Aujourd'hui, avec l'évolution des textes, c'est plutôt une ou deux fois par mois à Béthune. Si le transfert est validé par la direction générale des Finances publiques, ce n'est pas une bonne nouvelle pour lui.



Êtes-vous informé d'un projet de transfert du pôle enregistrement ?

« Je l'ai appris hier à la suite de votre appel. J'en ai parlé ce matin à l'étude. Personne n'était au courant. La chambre des notaires nous informe de ce genre d'évolution quand l'information est officielle. »

Pouvez-vous nous dire à quoi sert le pôle enregistrement des Finances publiques ?

« L'administration de l'enregistrement remonte à l'Antiquité. Les humains ont toujours passé des conventions. L'enregistrement est une fonction importante. En droit français, l'enregistrement donne la date certaine d'un acte, d'un document sous seing privé. Il arrive souvent que deux camarades deviennent des ennemis. Lorsque la justice est appelée à trancher, cette notion de date certaine fait foi. Les gouvernants ont souhaité rendre cette formalité obligatoire car elle permet de percevoir des taxes. Les notaires rendent aussi cette fonction de date certaine mais doivent passer à

l'enregistrement pour acquitter les taxes. Ils sont à ce titre des percepteurs. L'enregistrement est un service rendu au public qui alimente les caisses de l'État. »

Si Bercy transfère ce service à Arras et à Boulogne, serez-vous pénalisé ?

« Ce n'est pas la première fois que les services de l'enregistrement fusionnent. Lorsque j'ai commencé, l'enregistrement était à Lillers. Il y a quelques années (en 2008), les services de l'enregistrement de Saint-Omer, Lillers et Béthune ont fusionné. À l'époque, les notaires audomarois n'étaient pas enchantés. Le service de la publicité foncière (ex-conservation des hypothèques) a vu son champ de compétences élargi au détriment de l'enregistrement. Pour la partie notariale, le travail de l'enregistrement a été considérablement amoindri. En revanche, son travail a augmenté pour l'accueil des citoyens (assurances vie, donations...). Pour moi, la fermeture des services publics de proximité, c'est une atteinte aux libertés individuelles. Si vous ne savez pas communiquer par courriel, l'État dit tant pis, on vous laisse sur le bord de la route. C'est scandaleux ! » ■ R. C.

LES PROJETS DE RÉORGANISATION

● **Auchel.** Le recouvrement de l'impôt de la trésorerie est transféré à Lillers au 1^{er} janvier 2017.

● **Béthune.** Le pôle enregistrement pourrait être transféré à Arras et Boulogne-sur-Mer au 1^{er} janvier 2017. Les syndicats CGT et Solidaires proposent la fusion de ce service avec le service de publicité foncière.

● **Isbergues.** La trésorerie fusionne avec celle de Lillers. Le recouvrement de l'impôt est également transféré au service des impôts des particuliers (SIP) de Lillers.

● **Lillers.** Le service des impôts des entreprises (SIE) est transféré à Béthune.

● **Saint-Venant.** Le recouvrement de l'impôt de la trésorerie est transféré au SIP de Lillers au 1^{er} janvier 2017.